

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juillet 2008

OBJET

de la Délibération

**SAISON
CULTURELLE
2008/2009**

Date de convocation du Conseil Municipal

26 juin 2008

Date d'affichage : 26 juin 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Madame LE DOARE

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mmes DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mme LE STRAT, M. DERRIEN, M. PERESSE, Mme GUEGAN, M. MOUHAOU, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. LE BOTLAN à Mme JEHANNO
Mlle ORINEL à M. LE DORZE
Mme ROUILLARD à M. PERESSE

SAISON CULTURELLE 2008/2009

Rapport de Christophe MARCHAND

La commission « Action Culturelle – Vie Associative » propose d'établir la programmation comme suit :

- | | |
|--|--------------|
| • 26 septembre : Gabriel Yacoub – <i>Musique</i> | 3 798.00 € |
| • 31 octobre : La Perruche et le Poulet – <i>théâtre</i> | 10 022.50 € |
| • 28 novembre : Titi Robin – <i>Musique</i> | 9 495.00 € |
| • 15 décembre : Merlin – <i>spectacle pour les scolaires</i> | 4 200.00 € |
| • 16 décembre : Les Guillidoux – <i>spectacle pour les scolaires</i> | 2 625.00 € |
| • 19 décembre : Didier Bénureau – <i>comique</i> | 8 440.00 € |
| • 23 janvier : Contrepied – <i>danse</i> | 8 018.00 € |
| • 27 février : L'assemblée des femmes – <i>théâtre</i> | 3 000.00 € |
| • 27 mars : Carte blanche à Etienne Callac – <i>musique</i> | à déterminer |

Nous vous proposons :

- d'autoriser le Maire à signer les contrats à intervenir

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES PAR 29 VOIX « POUR », 2 « ABSTENTIONS » de M. DERRIEN, Mme LE STRAT et 2 VOIX « CONTRE » de M. PERESSE et Mme ROUILLARD
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 3 juillet 2008

LE MAIRE

Jean-Pierre LE ROCH